

SORGUES LE COLLECTIF SUD-EST DES VICTIMES ÉTAIT RÉUNI HIER

Amiante : l'urgence de trouver une solution efficace et durable



Les membres des différentes associations des victimes de l'amiante de la région sud-est (Asava, Adeva, Centaure, Caps 84 et Cerader 47) étaient réunis hier à Sorgues.

/PHOTO JEFF LE CARDIET

Le message est clair : il faut agir vite avant qu'il n'y ait plus de victimes. Hier après-midi, les associations des victimes de l'amiante et de maladies professionnelles du Sud-Est se sont réunies à Sorgues afin de débattre et tenter de trouver des solutions pour "éradiquer ce poison, interdit depuis 26 ans." Face à la situation actuelle, jugée par les associations "scandaleuse au vu de sa non prise en compte par les pouvoirs publics", elles ont donc décidé d'interpeller les élus, présidents des communautés de communes et le président de la région, Renaud Muselier.

À l'heure actuelle, la loi reconnaît deux procédés pour traiter les déchets amiantés, à savoir l'enfouissement et l'inertage par torche à plasma. La première solution reste largement utilisée mais ne demeure pas forcément la meilleure : "Quand on sait que

seul l'inertage permet de détruire totalement et définitivement les déchets de l'amiante, on est en droit de se demander le risque pour ceux qui sont enfouis" s'interroge Michel Solbes, membre du bureau du Collectif amiante Pays des Sorgues 84. L'Union européenne s'est d'ailleurs prononcée contre ce procédé, émettant des réserves sur des risques à moyen terme.

Société cherche terrain

D'autres solutions d'inertages existent pourtant et pourraient être amenées à se développer mais pour ça : "il faut des financements et une volonté politique" déplore le membre du CAPS 84. Parmi elles, un procédé utilisant l'acide, mis en place par la société Valame, dans les Hauts-de-France. L'entreprise promet de pouvoir traiter 50 tonnes de déchets par jour et cherche à s'ins-

taller dans la région. Mais pour ça, la future usine a besoin de trouver un terrain prêt à l'accueillir mais aussi des partenaires, compte tenu du coût important de cette implantation classée Seveso. En attendant de pouvoir rencontrer élus et présidents, les associations tentent d'informer le public sur les risques de "ce poison qui tue".

Pour cela, CAPS 84 a sollicité le maire de Sorgues, Thierry Lagneau afin d'obtenir des financements pour une plaquette diffusée à tous. "Il s'est montré très intéressé et a fait remonter notre demande jusqu'à Jean-François Lovisolo". Espérant une réponse positive, les différentes associations continuent de rappeler que plus de 20 millions de tonnes d'amiante subsistent en France et touchent plus de 2 millions de Français. "Autant qui peuvent attraper des cancers ou mourir". **C.L.**